

Association EAMC

Ecole d'Arts Martiaux de Courbevoie

Adresse : 14 bis square de l'Hôtel de Ville – 92400 Courbevoie

Assemblée Générale Constitutive du 06 avril 2018 PROCES VERBAL

Le 06 avril 2018, à Courbevoie, les membres de la future association Ecole d'Arts Martiaux de Courbevoie se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Constitutive.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre et/ou en tant que mandataire dépositaire d'une procuration. Cette feuille d'émargement figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. VIDAL François.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. ZERATH Maxime.

31 membres étaient présents et 1 membre était représenté. Le nombre de membres valant quorum n'étant pas encore acté puisque concomitant avec le vote des statuts, il est décidé entre tous que le nombre de membres présents est compatible pour la tenue de la présente assemblée.

La séance est donc ouverte à 20h15 et l'ordre du jour a été rappelé par le Président de séance :

- Présentation du projet d'association
- Nomination du Conseil d'Administration
- Nomination du Bureau
- Nomination du directeur sportif
- Approbation des statuts
- Approbation du règlement intérieur
- Approbation du modèle de logo
- Approbation du modèle des fiches d'inscription
- Approbation du planning des cours
- Approbation du prix des inscriptions
- Désignation d'un chargé de communication par section
- Désignation d'un administrateur pour le site Web de l'association.

Présentation du projet d'association :

Il a été rappelé le fondement du changement auquel l'association Centre Culturel de Courbevoie a été soumise, du fait de sa municipalisation initiée par la Ville de Courbevoie au 1^{er} mars 2018 et l'obligation pour l'ensemble des sections d'arts martiaux de maintenir un statut associatif, notamment vis-à-vis de leurs fédérations respectives. Cet état de fait entraîne donc la création de l'association Ecole d'Arts Martiaux de Courbevoie (EAMC).

A l'issue du débat entre les membres, le Président de séance a proposé aux membres présents de déterminer les différentes instances, conformément à l'ordre du jour et étant rappelé que les votes s'effectuent à mains levées et que la majorité absolue est requise pour approbation :

Nomination du Conseil d'administration :

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration (CA) de 13 (treize) membres maximum, proportionnellement représentatifs des différentes sections en fonction de son nombre d'adhérents sachant que chaque tranche complète de 30 adhérents représente 1 (un) membre au CA (7 pour le judo, 2 pour le Karaté, 1 pour l'Aïkido, 1 pour le Taï-Jitsu et 2 pour le Taï-Chi-Chuan).

Ont fait acte de candidatures, les membres suivants :

ROGER Jérémie (JUDO)
SIMON Jocelyn (JUDO)
TO Benoit (JUDO)
ZERATH Maxime (JUDO)
PANAYOTI Nicolas (JUDO)
PRONIER Thibault (JUDO)
VIDAL François (JUDO)
TULET Christian (AIKIDO)
CHEVRIER Jean-Christophe (KARATE)
TSVETKOV Dimitri (KARATE)
VIGNAL Isabelle (TAI-CHI-CHUAN)
ROCHE Christelle (TAI-JITSU)
ROY Stéphane (TAI-JITSU)
CAO Jean-Michel (TAI-JITSU)
BILLAUDO Olivier (TAI-JITSU)
LY CON TRI Philippe (TAI-JITSU)

Les membres approuvent à l'unanimité les nominations suivantes :

1. CHEVRIER Jean-Christophe (KARATE)
2. PANAYOTI Nicolas (JUDO)
3. PRONIER Thibault (JUDO)
4. ROCHE Christelle (TAI-JITSU)
5. ROGER Jérémie (JUDO)
6. SIMON Jocelyn (JUDO)
7. TO Benoit (JUDO)
8. TSVETKOV Dimitri (KARATE)
9. TULET Christian (AIKIDO)
10. VIDAL François (JUDO)
11. VIGNAL Isabelle (TAI-CHI-CHUAN)
12. ZERATH Maxime (JUDO)
13. Poste non pourvu en attente (Taï chi chuan)

Conformément à l'article 13 des statuts et conformément à la modification approuvée à l'unanimité qui y a eu lieu ce jour, le cas du TAI-CHI-CHUAN est le suivant : face à l'impossibilité de présenter au moins deux membres répondant aux critères de candidature, le quota de représentants sera malgré tout maintenu et réservé. La voix d'Isabelle Vignal compte pour deux tant que la deuxième place réservée n'est pas pourvue.

Nomination du Bureau

Les membres suivants du Conseil d'Administration ont fait acte de candidature pour le poste de Président :

VIDAL François

Les membres suivants du Conseil d'Administration ont fait acte de candidature pour le poste de Trésorier :

TO Benoit

Les membres suivants du Conseil d'Administration ont fait acte de candidature pour le poste de Secrétaire :

ZERATH Maxime

Le Conseil d'administration nomme à l'unanimité :

Pour le poste de Président : VIDAL François

Pour le poste de Trésorier : TO Benoit

Pour le poste de Secrétaire : ZERATH Maxime

Nomination du directeur sportif :

Le Bureau a proposé au Conseil d'Administration la nomination de Monsieur LEQUIDCOQ Laurent à ce poste.

Suite à l'avis favorable du Conseil d'Administration, Monsieur LEQUIDCOQ Laurent est nommé au poste de directeur sportif à compter de ce jour.

Approbation des statuts :

Les remarques suivantes ont été prises en compte :

- Article 13 : Il est également rappelé que, dans le cas où une section ne pourrait pas pourvoir le nombre suffisant de membres au Conseil d'Administration, en fonction des règles édictées par les statuts, son quota sera malgré tout maintenu et réservé. Lors des votes, la vacance sera actée par le terme « poste non pourvu et en attente ». La voix du présent aura pour valeur celle du quota de la section.

Après modification de ces notions, les statuts de l'association Ecole d'Arts Martiaux de Courbevoie sont approuvés à l'unanimité.

Approbation du règlement intérieur :

Les remarques suivantes ont été prises en compte :

- Article 2 : "Chaque membre du CA peut, dans la mesure du possible et sous réserve qu'il réponde aux mêmes critères (ceinture noire, 6 ans d'ancienneté, majeur et à jour de sa cotisation), proposer un suppléant pour le représenter en cas d'absence à une Assemblée Générale."
- Article 9 : "Fournir un certificat médical de moins de **trois (3) mois** attestant son aptitude à la pratique de l'art martial (ou arts martiaux) auquel (ou auxquels) il souhaite s'inscrire."

- Article 11 : "Des tarifs spécifiques pourront être mis en place pour les membres « Pôle-Elites » (cf. Article **15**)".

Après modification de ces notions, le règlement intérieur de l'association Ecole d'Arts Martiaux de Courbevoie est approuvé à l'unanimité.

Approbation du modèle de logo :

Suite à la présentation du logo, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Jean-Luc Clerget, professeur de Karaté, indique malgré tout qu'il serait souhaitable de décliner le logo avec le nom des sections afin d'avoir une reconnaissance immédiate de l'art martial pratiqué.

Cette remarque est prise en compte et il est indiqué que cela pourrait être envisagé ultérieurement en fonction de l'étude de marché concernant le coût de mise en production des broderies et autres impressions.

Il est également rappelé que l'utilisation d'un logo générique montrait une certaine unité entre les sections au sein de l'association

Approbation du modèle de fiche d'inscription :

Les remarques suivantes ont été prises en compte :

- Ajouter le tarif multi-activités
- Ajouter la mention "photographié et filmé" concernant l'autorisation du droit à l'image.
- Remplacer "judoka géographiquement éloigné" par "adhérent géographiquement éloigné"
- Ajouter la date du certificat médical

Après modification de ces notions, le modèle de la fiche d'inscription est approuvé à l'unanimité.

Approbation du planning des cours :

Suite à la présentation du planning des cours, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Approbation des tarifs :

Les remarques suivantes ont été prises en compte :

- Remplacer 236 € par 239 € dans les sections Judo et karaté

Après modification de ces notions, les tarifs sont approuvés à l'unanimité.

Suite aux débats, il est pris en compte le fait de se renseigner afin de pouvoir accepter les moyens de paiement suivants :

- Coupon sport chèque ANCV
- PASS 92

Concernant les réductions, prendre également en compte la possibilité d'octroyer une réduction de 10% pour une deuxième activité et ce peu importe l'activité choisie sachant qu'elle peut être extérieure au centre culturel mais doit rester sur Courbevoie.

Grace à un conventionnement avec la Ville, les 10% peuvent être remboursés via une subvention exceptionnelle

Désignation d'un chargé de communication bénévole par section :

Il a été désigné comme chargé de communication bénévole, sachant que ce poste peut être occupé par un enseignant ou un assistant le cas échéant car non rémunéré :

Monsieur DE VERCHERE Arnaud pour la section Judo.

Monsieur CHAZEAU Mathieu pour la section Aikido.

Monsieur CAO Jean-Michel pour la section Tai-Jitsu.

Le chargé de communication reste à définir pour les sections Tai-Chi-Chuan et Karaté. Les noms seront transmis au Bureau étant entendu que leur désignation ne fera pas l'objet d'une nouvelle présentation en Assemblée Générale Ordinaire

Désignation d'un administrateur bénévole pour le site Web de l'association :

Il a été désigné comme administrateur bénévole du site Web de l'association, Monsieur ROCHE Aurélien, celui-ci ayant fait acte de candidature pour ce poste et ses compétences professionnelles étant en parfaite adéquation avec le dit poste.

Il sera obligatoire de prendre contact avec l'administrateur Web avant la mise en ligne d'informations de communication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h45.

Il est dressé le présent procès-verbal, celui-ci est fait pour servir et valoir ce que de droit. Il est signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Courbevoie, le 06 avril 2018

Le Président de séance

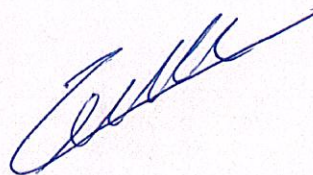
Le Secrétaire de séance

[noms et signatures]

François VIDAL



Maxime ZÉRATA



Feuille d'émargement

(Les colonnes grises sont les mentions obligatoires pour les futurs membres du conseil d'administration pour le dépôt de l'association en Préfecture)

Association Ecole d'Arts Martiaux de Courbevoie
 Adresse : 14 bis square de l'Hôtel de Ville - 92400 Courbevoie

Assemblée Générale Constitutive du 06 avril 2018

Nom	Prénom	section	Mail / téléphone	Adresse domicile	profession	Nationalité	Signature
ASPIAR	ROBERT	Tai Jitsu	0662783355	93 RTE DES FUSILLES 92150 SURESNES	Hôte llerie	Française	
KARIM	Edward	Tai Jitsu	0679632790	5 Rue des Fontaines Meurvel 92370 Chaville	Directeur de projet Ingenierie	Française	
ROCHE	Christelle	Tai Jitsu	0609172737	7 avenue des Buis 92400 COURBEVOIE	Resp. ADJ	Française	
CAO	G-michele	Tai Jitsu	0781835307	896 av du St Germain 78600 Maurens-ville	Disp command	Française	
BERGUE	Naive	bai jitsu	0632812636	43 avenue Nonceau. 92400 Courbevoie	Documentaliste	Française	
ROY	Stephane	Tai Jitsu	0603450291	4 Bis rue Sébastopol 92400 COURBEVOIE	Directeur SG	Française	
Boire	Xavier	Tai Jitsu	0651443445	511 rue Henri Barbusse 92430 Chumbly	Charge d'affaires	Française	
CLERGÉ	Jean-luc	karate	0666121918	06 rue Aristide Briand 92400 Courbevoie	Enseignant Karaté	Française	
Tenenbaum	Naxine	Judo	0626935203	25 rue marcel binet 92270 Colombes	Etudiant	Française	
CHEURIER	Jean-christophe	Karaté	0679002624	4 rue NOLIERE 92400 COURBEVOIE	Responsable RH	Française	
TSVETKOV	DIMITRY	Karaté	0609017041	90 rue de la République 92400 COURBEVOIE	Architecte	Française	
VIGNAL	Isabelle	Taichi Chuan	0663123231	191 bis Bel St Denis - 92400 COURBEVOIE	Assistante de direct.	Française	
DOLEANS	Franck	Aïkido	0651440770	Les béarnais 11691 40 rue boudin 92400	Informaticien	Française	
CHAZEAU	Mathieu	Aïkido	0681182273	3 rue Desormont Dupont Colombes	Architecte	Française	
TULET	Christophe	Aïkido	0613678608	84 Avenue Foch 92250 La Garenne Colombes	Informaticien	Française	
Boulier	Régis	Aïkido	0173641008	2 av Henri Barbusse 92600 Arcueil	Prof Aïkido	F	
GUILLÉ	Thierry	Judo	0666799150	5 Av. De L'Étoile 92270 Colombes	Mathématicien	F	
GUISNEL	Philippe	Judo	0603587624	3 rue Barbes 92400 COURBEVOIE	Agent SUCF	F	

NOM	Prénoms	ADRESSE	PROFESSION	NATIONALITE
GALEATY	Arthur	8 Rue Pauline de Courbevoie	92300 Courbevoie	FRANÇAIS
SIMON	Jérémy	9, Rue saint-Hilaire	92700 Colombes	FRANÇAIS
PRONIER	Hubert	10, rue du Ed Plangin	92800 Colombes	FRANÇAIS
GORNOV	Artem	27 rue de Bezons	92400 Courbevoie	FRANÇAIS
ROCHE	Ambre	30 allée de la Bois, 95220 Heulley	Etudiant	FRANÇAIS
SPANASSI	Nicolas	2 rue Arabe France, 92400 Courbevoie	Chef de projet	FRANÇAIS
TEVENSAN	Léo	25 rue Marcel Rivet 92470 Bois-la-Belle	Etudiant	FRANÇAIS
Delauray	Quentin	3 rue des Ajoix, 92400 Courbevoie	Etudiant	FRANÇAIS

Nombre total de présents ou représentés à la réunion : **3 A + 1 Représenté**

La feuille d'émargement est certifiée exacte par le secrétaire de séance

A Courbevoie, le 06 avril 2018
Le secrétaire de séance

NOM	Prénoms	ADRESSE	PROFESSION	NATIONALITE
Debarat	Thibault	141 rue Jean-Baptiste Charcot, 92400	Etudiant	FRANÇAIS
ZERATA	Maxime	53 place du champ de Ferre 36600 Valensargues	Osteopathe F.	FRANÇAIS
TO	Benoît	4 rue de l'Alou, 92400 COURBEVOIE	Risk manager	FRANÇAIS
VIPAC	François	50 rue Raspail 92480 Courbevoie	Directeur	FRANÇAIS
COBENIDON	Laurent	23 Rue ART VIGAST 60690 REVENCHY	Administrateur	FRANÇAIS

Membre représenté

Roger JEREMY 8090 067305574 60 rue S.P. Timbaud 92480 Courbevoie Etudiant Français
 pharmacie
 pouvoir donné à
 benoit TO